



P Ô L E  
MÉTROPOLITAIN  
DE LA CÔTE  
D'OPALE

**COMITÉ SYNDICAL**

**SÉANCE DU JEUDI 28 JANVIER 2016**

**COMPTE RENDU**

**PRESENTS** (31) :

**Mesdames** ARLABOSSE, BENARAB, BONIN, CHEVALIER, HINGREZ-CEREDA, ROLAND, VARET, VOITURIEZ **Messieurs** ALLAN, ALLOUCHERY, BOUFFART, CAREME, CHRISTOPHE, COIN, COUSEIN, DECOSTER J., DUMONT, ETIENNE, FAUQUET, GODEFROY, GOUVART, HAMY, HUMETZ, LECLUSE, LEROY, LESAFFRE, LOGIE, LOQUET, MEQUIGNON, VERGRIETE, WEISBECKER.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** (26) :

**Mesdames** BOUCHART, FERNANDEZ, GUILBERT, LEFEBVRE, WAROT-LEMAIRE, **Messieurs** BALY, BARBARIN, BAREGE, BOUCLET, DECOSTER F., DHERSIN, DISSAUX, FAUCON, HERMANT, HUTIN, LOUVET, MAJEWICZ, MIGNONET, PETIT E., PETIT B., PONT, PRUDHOMME, RAPIN, RINGOT, ROMMEL, SERGENT, **qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à Monsieur** HAMY, **Madame** ARLABOSSE, **Monsieur** LOGIE, **Madame** BENARAB, **Messieurs** ALLAN, GODEFROY, **Madame** HINGREZ-CEREDA, **Messieurs** COIN, MEQUIGNON, HUMETZ, LECLUSE, ALLOUCHERY, CAREME, BOUFFART, WEISEBCKER, DECOSTER J., **Madame** CHEVALIER, **Monsieur** FAUQUET, **Mesdames** ROLAND, VARET **Messieurs** LESAFFRE, LEROY, COUSEIN, GOUVART, **Madame** BONIN, **Monsieur** VERGRIETE.

**EXCUSES** (11) :

**Mesdames** COUSIN-DELGERY, JULIEN-PEUVION, MERCHIER **Messieurs** AGIUS, ALLEMAND, BAILLEUL, CUVILLIER, FAIT, FASQUELLE, MEDINE, WAROCZYK.

\*\*\*\*\*

**Rappel de l'ordre du jour**

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 10 décembre 2015**
2. **Budget 2016**
3. **Délibérations :**

- 1- Désignation des représentants du PMCO à la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) Lille Nord de France
- 2- Programme de travail des agences d'urbanisme 2016

4. **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

Président de séance : Patrice VERGRIETE

Secrétaire de séance : Alice VARET

**Monsieur le Président :**

« C'est une séance courte, qui va privilégier la convivialité et j'espère que les services communautaires ont été à la hauteur pour vous accueillir dignement. Je crois que c'est important d'avoir ce petit temps convivial, on n'a pas toujours l'occasion de le faire. Je tiens à excuser tous les conseillers régionaux, puisque nous avons appris qu'ils étaient mobilisés par une réunion aujourd'hui au Conseil Régional, ce qui justifie nos rangs un peu clairsemés de dernière minute, mais aussi les représentants des nouveaux membres puisqu'ils n'ont pas encore été désignés par leur conseil. Ce qui explique certaines absences ce soir.

Je ne vais donc pas étendre mon propos préliminaire puisque j'aurai l'occasion d'y revenir lorsque je vous présenterai mes vœux, je commencerais donc tout de suite la séance du comité syndical de manière à la clore avant d'aborder les perspectives pour 2016 et revenir sur le bilan de 2015 dans le discours de vœux. Je vous propose de passer immédiatement à l'ordre du jour.

**1) Approbation du PV de la séance du comité syndical du 10 décembre 2015**

Nous allons commencer par l'approbation du procès-verbal de la séance du 10 décembre. Est-ce que vous avez des remarques sur le procès-verbal de ce comité syndical, qui, je vous le rappelle, s'est tenu au Touquet et où commence dès demain le célèbre Enduropale

Aucunes remarques ? Puis-je considérer qu'il est adopté ?  
Je vous en remercie.

**Le procès-verbal du comité syndical du 10/12/15 est adopté à l'unanimité**

Je cède la parole à notre VP aux finances Jean Loup LESAFFRE. »

**2) Le vote du budget :**

**Monsieur Jean Loup LESAFFRE :**

« Ça sera bref, rassurez-vous, d'ailleurs le Directeur général des services m'a préparé un petit document.

La chose importante à savoir c'est que les collectivités territoriales ne seront ponctionnées que de 0.30 € /habitant, ce qui n'a pas changé depuis fort longtemps. C'est l'essentiel des informations.

**EN SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- **Dépenses : 6 286. 32 €**
- **Recettes : 6 286. 32 €**

Ces dépenses concernent principalement le versement du solde dû pour la création du site internet du PMCO.

**EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- **Dépenses : 2 015 822, 00€**
- **Recettes : 2 015 822, 00€**

Ce BP 2016 est en baisse par rapport à 2015 (environ -13%). Ceci s'explique notamment par la fin du projet européen TRANSSPORT, par l'arrêt des participations demandées aux intercommunalités pour le Programme d'Actions et de Prévention contre les Inondations (PAPI), ainsi que par une légère baisse des frais de personnel.

**I - LES DEPENSES :**

**Les dépenses de fonctionnement :**

- La majeure partie des dépenses du projet de Budget Primitif 2016 sera consacrée aux projets et actions que nous mènerons ou soutiendrons (voir détail dans le document Budget Primitif 2016). Les plus importantes inscriptions budgétaires concerneront :
  - le dispositif d'allocations de recherche pour les doctorants accueillis à l'ULCO (355 000€) ;
  - le Programme d'Action et de Prévention contre les risques d'Inondations (575 935, 02€) ;
  - le fonctionnement et les études menées par la Cellule Technique du Littoral (443 045, 64€).
- Malgré la nomination de 2 fonctionnaires stagiaires, les dépenses de personnel diminuent par rapport à celles de 2015 en raison du départ d'un attaché (échelon 5) et de la suppression d'un poste de contractuel.
- Les frais de personnel restent limités à 18% des dépenses. Parmi celles-ci, les frais de personnel consacrés à l'administration générale ne représentent que 7% des dépenses totales. L'effectif comprend actuellement 4 fonctionnaires titulaires/stagiaires et 5 contractuels.

## **II - LES RECETTES :**

- Les dépenses de fonctionnement du PMCO seront financées :
  - par l'ensemble des EPCI à raison d'une contribution de 0,30 € / habitant ;
  - par le Conseil Régional Nord-Pas de Calais-Picardie, les Conseils Départementaux du Pas-de-Calais et du Nord, sur la base de leur contribution arrêtée dans les statuts du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale.

Il est précisé que ces participations statutaires représenteront 23% de nos recettes totales.

- La majeure partie des recettes du PMCO (77%) proviendra des partenaires de nos actions, notamment le Conseil Régional Nord-Pas de Calais-Picardie, l'Etat, les fonds FEDER Interreg 4 et 5, l'Agence de l'Eau Artois – Picardie, les agglomérations du Littoral ... »

### **Monsieur le Président :**

« Y a-t-il des questions ?

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le budget est adopté, je vous en remercie. »

**Le Budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité.**

### **3) Délibérations :**

- Désignations de représentants du PMCO à la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) LILE Nord de France :

Je vous propose de désigner Monsieur FASQUELLE et Monsieur DHERSIN qui sont nos 2 représentants sur les problématiques universitaires, Monsieur FASQUELLE étant vice-président de l'enseignement supérieur.

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Je vous remercie

**La délibération 1 est adoptée à l'unanimité.**

- Programme de travail des agences d'urbanisme :

Je vois que les représentants des agences sont dans la salle.

Après avoir obtenu l'accord de tous les syndicats mixtes de SCOT, nous allons engager cette année l'étude INSEE dans le cadre de l'interscot et nous aurons besoin de la connaissance du terrain des agences d'urbanisme. C'est pourquoi je vous propose pour cette année d'adhérer au programme de travail des agences.

Je pense que c'est la moindre des choses que le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale adhère aux agences d'urbanisme, ça me paraît une évidence.

Je souhaite également qu'elles puissent travailler sur la diffusion de la troisième révolution industrielle sur notre territoire. Un grand chantier a été lancé à ce sujet dans la région et il importe que nous ne soyons pas en retard par rapport aux autres territoires régionaux.

Il vous est proposé d'adhérer à hauteur de 30 000 euros par agence d'urbanisme.

Y a-t-il des oppositions à cette adhésion au programme de travail des agences ? »

**Monsieur Claude ALLAN :**

« Monsieur le Président, simplement pour vous dire que je suis absent, puisque je suis Président d'une de ces agences. En tous les cas merci pour votre participation. »

**Monsieur le Président :**

« Tout à fait, vous ne participez pas au vote.

Des votes contre ? Des abstentions ? Je vous en remercie.

**La délibération 2 est adoptée.**

- **Questions diverses :**

Y a-t-il des questions diverses, sur ce programme de janvier ?

Je ferme donc la séance du comité syndical et je voudrais ouvrir mon discours de vœux. »

**FIN DE LA SEANCE**